

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 500-2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Le règlement numéro 500-2024 modifiant les circuits du réseau de transport urbain a été adopté le 18 juin 2024.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 19 juin 2024.

Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière

CEI	RTIFICAT DE	PUBLI	CATION					_
Je,soussigné(e), Danielle Lambert			Directrice générale et greffière- trésorière					
(prénom et nom)			(poste)					
de la municipalité ou ville de <u>Saint-Thomas</u>				_ certifie avoir publié l'avis public ci-				
haut, en affichant une copie	à chacun	des	endroits	désignés	par	le	Conseil,	le
25 juin 2024 2024 entre 13h00 et 16h00 heures.								
En foi de quoi, je donne ce certificat ce	25 juin 20	24		<u> </u>				
Danielle Lambert Signé avec Consignó Cloud (25/06/2024) Verifiez avec verifiocadm ou Adobe Reader								
Signature								